



**Réponse commune de Monsieur le ministre de l'Économie, Franz Fayot, et de Monsieur le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Georges Engel, à la question parlementaire n°8127 du 5 juillet 2023 de Monsieur le Député Marc Spautz au sujet de la fermeture de BSH Luxembourg**

Par le biais du Comité de conjoncture, il est assuré que le ministre de l'Économie et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire soient informés de telles situations.

La fermeture de l'entité luxembourgeoise du Service Après Ventes des articles ménagers de l'entreprise Bosch Siemens Services, appartenant à 100% au Groupe Bosch mais assurant le service après-vente des produits Siemens, Bosch, Neff et Gaggenau, est due à la décision de l'entreprise d'assurer dorénavant ce service via l'Allemagne pour des raisons de rationalisation et de réduction de coûts, ceci dans le contexte général de la baisse de ventes au niveau européen.

L'ADEM accompagne toutes les personnes à la recherche d'un nouvel emploi et les conseille dans leur recherche, tout en proposant des services et un encadrement adapté à leurs besoins.

Ainsi, une délégation de l'ADEM s'est rendue en date du 24 juillet 2023 dans les locaux de l'entreprise BSH pour informer les salariés sur les modalités d'inscription à l'ADEM ainsi que sur les conditions des différentes aides et mesures en faveur de l'emploi.

Le 26 juillet 2023, une séance d'information sur la rédaction d'un CV a été organisée sur place, sur demande de BSH, par l'ADEM pour les salariés de BSH.

Luxembourg, le 29/08/2023

Le Ministre de l'Économie

(s.) Franz Fayot